

Dossier

LES INFIRMIERS
ÉMETTENT QUATRE
PROPOSITIONS

© Pixabay

La problématique des déserts médicaux est au cœur de la campagne présidentielle. L'URPS Infirmiers Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes émet quatre propositions pour améliorer la prise en charge des patients.

« Tous les dysfonctionnements du système, en amont, sont souvent gérés en aval par les infirmiers libéraux. Ainsi, le grave déficit de médecins et leur accessibilité, nous amène à traiter des problématiques de santé qui, en principe, ne sont pas de notre ressort », explique Philippe Rey, président de l'URPS Infirmiers Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes qui représente 13 500 infirmiers libéraux. Face à ce constat l'Union régionale émet quatre propositions pour

améliorer la prise en charge des patients et éviter les ruptures de soins. La première est de faire reconnaître officiellement le statut d'infirmier de famille. « Le statut d'infirmier de famille, préconisé par l'OMS, a déjà été officiellement adopté par le parlement italien. Désormais, il faut que la France suive la même voie », indique Louise Ruiz, secrétaire générale URPS infirmiers ARA, à Saint-Chamond. La deuxième proposition consiste à autoriser les infirmiers à rédiger des ordonnances et prescrire des examens paracliniques. La troisième à pouvoir renouveler à l'identique les traitements médicamenteux des patients chroniques pour éviter une rupture de soins et la quatrième à donner aux infirmiers l'accès libre à l'élaboration du constat de décès par l'infirmier libéral de famille.

« Faire reconnaître le statut d'infirmier de famille »

CAHIERS SPÉCIAUX



Tous les hors-séries sont accessibles sur le site lessor42.fr une semaine après leur parution.

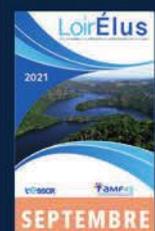
AGENDA

SUPPLÉMENT

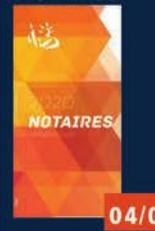


HORS SÉRIES

LOIRÉLUS



LOIRE NOTAIRES



Contacts : Carole Durozat

☎ 04 77 42 65 87 – 06 44 23 09 76

✉ cdurozat@lessor.fr

Benoît Cornillon

☎ 04 77 42 15 91 – 06 43 50 01 53

✉ bcornillon@lessor.fr